

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00344
Numéro SIREN : 521 237 800
Nom ou dénomination : EXPERTS & PARTENAIRES PATRIMONIAUX

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003155

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE GRASSE**

Date : 12/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003155**
n° de gestion : **2010B00344**
n° SIREN : **521 237 800 RCS Grasse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grasse certifie avoir procédé le 12/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

EXPERTS & PARTENAIRES PATRIMONIAUX
14 Chemin Hautes Chauves Magagnosc GRASSE 06520 Magagnosc

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



SARL EPP

14 chemin des Hautes Chauves

06520 GRASSE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Activité principale de l'entreprise : CONSEILS EN PATRIMOINE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

Fait à LE CANNET

Le 17/07/2020

MARTINO CHRISTIAN

SARL A & S EXPERTISE COMPTABLE

LE CANEPOLE - BAT. C

11/13 CHEMIN DE L'INDUSTRIE

06110 LE CANNET

0492186120

SARL EPP

14 chemin des Hautes Chauves

06520 GRASSE

PROJET DE BILAN au 31/12/2019

- *Attestation des comptes*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2033-A à 2033-F*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*

SARL A & S EXPERTISE COMPTABLE

LE CANEPOLE - BAT. C

11/13 CHEMIN DE L'INDUSTRIE

06110 LE CANNET

0492186120

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL EPP
14 chemin des Hautes Chauves
06520 GRASSE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	282 342 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	178 696 Euros
- Résultat net comptable,	35 098 Euros

Fait à LE CANNET
Le 17/07/2020

MARTINO CHRISTIAN

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 383	2 182	202	9.24
21810000 INST. GENERALES AMENAGTS AGCTS	1 733	1 733		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	1 182	599	583	97.25
28181000 AMORT. INST. GLES AMENAGTS AGT	303	129	174	134.88
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU INFO	228	21	207	985.71
Total II	2 383	2 182	202	9.24
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	52 245	52 245		
50800000 AUTRES VALEURS MOBILIERES DE P	52 245	52 245		
DISPONIBILITES	226 126	171 371	54 755	31.95
51210000 BANQUE : BNP PARIBAS	226 126	171 371	54 755	31.95
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 588		1 588	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 588		1 588	
Total III	279 959	223 616	56 343	25.20
TOTAL GENERAL	282 342	225 798	56 544	25.04

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAL		3 440		3 440		
10100000 CAPITAL SOCIAL		3 440		3 440		
RESERVE LEGALE		430		430		
10610000 RÉSERVE LÉGALE		430		430		
REPORT A NOUVEAU		126 004		96 980	29 025	29.93
11000000 REPORT À NOUVEAU		126 004		96 980	29 025	29.93
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		35 098		29 025	6 073	20.92
Total I		164 972		129 874	35 098	27.02
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		83 837		69 194	14 643	21.16
45500000 ASSOCIÉ C/C : ALAIN LECLEF		83 837		69 194	14 643	21.16
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				1 170	1 170	100.00
40100000 FOURNISSEURS				1 170	1 170	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES		33 532		25 059	8 473	33.81
43860000 ORGANISMES SOCIAUX : CHARGES À		29 241		15 000	14 241	94.94
44400000 ETAT, IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		3 527		746	2 781	372.79
44551000 TVA A DECAISSER		764			764	
44571300 TVA COLLECTÉE 20%		0			0	
44580000 TVA A REGULARISER				7 371	7 371	100.00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER				1 942	1 942	100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				500	500	100.00
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				500	500	100.00
Total IV		117 370		95 923	21 446	22.36
TOTAL GENERAL		282 342		225 798	56 544	25.04

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	178 696		165 747		12 950	7.81
70600000 COMM. ACPR EN COURS	174 755		154 167		20 588	13.35
70610000 COMM. CIF EN COURS TVA	3 811		11 580		7 769	67.09
70620000 COMM. CIF DROIT ENTREE TVA	130				130	
Chiffre d'affaires NET	178 696		165 747		12 950	7.81
AUTRES PRODUITS	191		138		53	38.52
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	0				0	
75810000 PDT DIV.GEST.:CRÉDIT IMPÔT FOR	191		138		53	38.41
Total des Produits d'exploitation	178 887		165 885		13 003	7.84
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	33 644		28 708		4 937	17.20
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PET	422		249		173	69.42
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	51		39		11	29.08
61100000 SOUS TRAITANCE	800				800	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	8 463		8 400		63	0.75
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	171				171	
61600000 PRIME D'ASSURANCES	1 428		1 443		15	1.04
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE			35		35	100.00
62260000 HONORAIRES	1 300		1 660		360	21.69
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	47		109		63	57.32
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 400				1 400	
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	581		650		69	10.63
62380000 DIVERS POURBOIRES DONS COURANT	1 155				1 155	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	10 916		11 534		618	5.36
62570000 RÉCEPTIONS	1 210		971		239	24.62
62640000 FRAIS POSTAUX	32		36		4	11.51
62643000 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	1 254		964		290	30.02
62700000 SERVICES BANCAIRES	337		319		18	5.72
62810000 CONCOURS DIVERS, COTISATIONS	4 078		2 298		1 780	77.45
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 662		10 286		1 624	15.79
63330000 PARTICIPATION EML. FORM. PROF	101		197		96	48.73
63511000 COTISATION FONCIÈRE DES ENTREP	396		392		4	1.02
63520000 TVA NON DED	1 192				1 192	
63781000 CSG DEDUCTIBLE	4 889		6 457		1 568	24.28
63782000 CSG NON DEDUCTIBLE	2 084		3 240		1 156	35.68
SALAIRES ET TRAITEMENTS	70 800		72 800		2 000	2.75
64110000 APPOINTEMENTS GÉRANCE	70 800		72 800		2 000	2.75
CHARGES SOCIALES	21 001		19 007		1 994	10.49
64610000 COT. SOCIALES PERSONNELLES : A			6 279		6 279	100.00
64620000 COT. PERS. EXPLOIT. : VIEILLES	14 204		14 357		153	1.07
64630000 COT. PERS. EXPLOIT. : ALLOC. F	6 797		1 629		8 426	517.25
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	381		150		231	154.00
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	381		150		231	154.00
AUTRES CHARGES	415		240		175	72.92
65820000 CHARGES DIVERSES : FORMATION	415		240		175	72.92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Total des Charges d'exploitation	134 904	131 191	3 713	2.83
Résultat d'exploitation	43 984	34 694	9 290	26.78
Résultat courant avant impôts	43 984	34 694	9 290	26.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	500		500	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT. S/OP.	500		500	
Total des Produits exceptionnels	500		500	
Résultat exceptionnel	500		500	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 386	5 669	3 717	65.57
69500000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	9 386	5 669	3 717	65.57
Total des produits	179 387	165 885	13 503	8.14
Total des charges	144 290	136 860	7 430	5.43
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	35 098	29 025	6 073	20.92



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL EPP			14 chemin des Hautes Chauves		
SIRET	5	2	1	2	3
	7	8	0	0	0
	0	0	0	0	1
	1				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE	
Activités exercées	CONSEILS EN PATRIMOINE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	13 101	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
Nom	
NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom	
NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SARL A & S EXPERTISE COMPTABLE LE CANEPOLE - BAT. C 11/13 CHEMIN DE L'INDUSTRIE 06110 LE CANNET Tél: 0492186120			
OGA/OMGA	<input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	17/07/2020
		Lieu:	GRASSE
		Qualité et nom du signataire:	GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	OLECLEF ALAIN JACQUES MARIE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H		REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

I		REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8
M LECLEF ALAIN JACQUES MARIE ASSOCIE 14 CHEMIN MAGAGNOSC	80	2019	70 800				

J	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K		CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise	SARL EPP		Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise	14 chemin des Hautes Chauves		06520 GRASSE
Numéro SIRET *	5 2 1 2 3 7 8 0 0 0 0 1 1		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1		2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	2 914	030	531	2 383	2 182	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
	Total I (5)	044	2 914	048	531	2 383	2 182	
ACTIF CIRULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080	52 245	082		52 245	52 245	
	Disponibilités	084	226 126	086		226 126	171 371	
	Charges constatées d'avance *	092	1 588	094		1 588		
	Total II	096	279 959	098		279 959	223 616	
	Total général (I+II)	110	282 873	112	531	282 342	225 798	
	PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
					1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			3 440		3 440	
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			430		430	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			126 004		96 980	
	Résultat de l'exercice	136			35 098		29 025	
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			164 972		129 874	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					1 170	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		83 837		117 370	94 253	
	Produits constatés d'avance	174					500	
	Total III	176			117 370		95 923	
Total général (I + II + III)	180			282 342		225 798		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		583	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le											
		13	1	1	2	2	0	1	9	13	1	1	2	2	0	1	8	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires																	
	Production vendue { biens services * }																	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																	
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																	
Variation de stock (marchandises) *																		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)																		
Rémunérations du personnel *																		
Charges sociales (cf. renvoi 380)																		
Dotations aux amortissements *																		
Dotations aux provisions																		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }																		
Total des charges d'exploitation (II)																		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																		
Produits financiers (III)																		
Produits exceptionnels (IV)																		
Charges financières (V)																		
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }																		
Impôts sur les bénéfices * (VII)																		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																		
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																		
Provisions non déductibles *																		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés																		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		
Entreprise nouvelles (44. sexies)																		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)																		
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)																		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL EPPNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	1 733	452		454		456	1 733	1 733
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	599	472	583	474		476	1 182	1 182
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	2 332	492	583	494		496	2 914	2 914
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	129	542	174	544		546	303	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	21	562	207	564		566	228	
TOTAL		570	150	572	381	574		576	531	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL EPP

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	21 001
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	788
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	22
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SARL EPP				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376		
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	178 696	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	178 696	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	191	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	191	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	473	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	24 537	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	415	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	25 425	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	153 462
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	153 462	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	178 696	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2019	160	31/12/2019	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

5 2 1 2 3 7 8 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL EPP

ADRESSE (voie)

14 chemin des Hautes Chauves

CODE POSTAL

06520

VILLE

GRASSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LECLEF Prénom(s) ALAIN JACQUES MARIENom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 80Naissance : Date 020864 N° Département 06 Commune CANNES Pays FRAdresse : N° 14 Voie CHEMIN DES HAUTES CHAUVESCode postal Commune MAGAGNOSC Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	178 696	100.00	165 747	100.00	12 950	7.81
PRODUCTION VENDUE	178 696	100.00	165 747	100.00	12 950	7.81
70600000 COMM. ACPR EN COURS	174 755	97.79	154 167	93.01	20 588	13.35
70610000 COMM. CIF EN COURS TVA	3 811	2.13	11 580	6.99	7 769	67.09
70620000 COMM. CIF DROIT ENTREE TVA	130	0.07			130	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	178 696	100.00	165 747	100.00	12 950	7.81
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	178 696	100.00	165 747	100.00	12 950	7.81
MARGE BRUTE GLOBALE	178 696	100.00	165 747	100.00	12 950	7.81
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	33 644	18.83	28 708	17.32	4 937	17.20
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PET	422	0.24	249	0.15	173	69.42
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	51	0.03	39	0.02	11	29.08
61100000 SOUS TRAITANCE	800	0.45			800	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	8 463	4.74	8 400	5.07	63	0.75
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	171	0.10			171	
61600000 PRIME D'ASSURANCES	1 428	0.80	1 443	0.87	15	1.04
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE			35	0.02	35	100.00
62260000 HONORAIRES	1 300	0.73	1 660	1.00	360	21.69
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	47	0.03	109	0.07	63	57.32
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 400	0.78			1 400	
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	581	0.33	650	0.39	69	10.63
62380000 DIVERS POURBOIRES DONS COURANT	1 155	0.65			1 155	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	10 916	6.11	11 534	6.96	618	5.36
62570000 RÉCEPTIONS	1 210	0.68	971	0.59	239	24.62
62640000 FRAIS POSTAUX	32	0.02	36	0.02	4	11.51
62643000 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	1 254	0.70	964	0.58	290	30.02
62700000 SERVICES BANCAIRES	337	0.19	319	0.19	18	5.72
62810000 CONCOURS DIVERS, COTISATIONS	4 078	2.28	2 298	1.39	1 780	77.45
VALEUR AJOUTEE	145 052	81.17	137 039	82.68	8 013	5.85
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 662	4.85	10 286	6.21	1 624	15.79
63330000 PARTICIPATION EMPL. FORM. PROF	101	0.06	197	0.12	96	48.73
63511000 COTISATION FONCIÈRE DES ENTREP	396	0.22	392	0.24	4	1.02
63520000 TVA NON DED	1 192	0.67			1 192	
63781000 CSG DEDUCTIBLE	4 889	2.74	6 457	3.90	1 568	24.28
63782000 CSG NON DEDUCTIBLE	2 084	1.17	3 240	1.95	1 156	35.68
SALAIRES DU PERSONNEL	70 800	39.62	72 800	43.92	2 000	2.75
64110000 APPOINTEMENTS GÉRANCE	70 800	39.62	72 800	43.92	2 000	2.75
CHARGES DE L'EXPLOITANT	21 001	11.75	19 007	11.47	1 994	10.49
64610000 COT. SOCIALES PERSONNELLES : A			6 279	3.79	6 279	100.00
64620000 COT. PERS. EXPLOIT. : VIEILLES	14 204	7.95	14 357	8.66	153	1.07
64630000 COT. PERS. EXPLOIT. : ALLOC. F	6 797	3.80	1 629	0.98	8 426	517.25
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	44 589	24.95	34 946	21.08	9 643	27.59

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	% CA	31/12/2018	% CA	Euros	%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	191	0.11	138	0.08	53	38.52
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	0	0.00			0	
75810000 PDT DIV.GEST.:CRÉDIT IMPÔT FOR	191	0.11	138	0.08	53	38.41
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	415	0.23	240	0.14	175	72.92
65820000 CHARGES DIVERSES : FORMATION	415	0.23	240	0.14	175	72.92
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	381	0.21	150	0.09	231	154.00
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	381	0.21	150	0.09	231	154.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	43 984	24.61	34 694	20.93	9 290	26.78
RESULTAT COURANT	43 984	24.61	34 694	20.93	9 290	26.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS	500	0.28			500	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT. S/OP.	500	0.28			500	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	500	0.28			500	
IMPOT SUR LES BENEFICES	9 386	5.25	5 669	3.42	3 717	65.57
69500000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	9 386	5.25	5 669	3.42	3 717	65.57
RESULTAT NET	35 098	19.64	29 025	17.51	6 073	20.92

Sarl EXPERTS& PARTENAIRES PATRIMONIAUX
Capital : 3440 EUR
adresse : 14, ch des hautes chauves
06520 Magagnosc
RCS Grasse : 521237800

ASSEMBLEE GENERALE DU 25/06/20

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/19

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/18 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

CHAPITRE I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

- Activité : gestion de patrimoine.
- Aucun salarié.
- 10 eme année d'activité.
- Pas de soucis de trésorerie.
- Aucunes dettes ni investissement.

CHAPITRE II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ras.

CHAPITRE III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société se développe en augmentant le nombre de clients par recommandation.

CHAPITRE IV - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

STABLE.

CHAPITRE V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

CHAPITRE VI EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018

☞ c'est le 6eme exercice :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 178696 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 178887 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 134904 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 43984 euros ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 21001 euros ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 0

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 43984 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus - du résultat exceptionnel de 0 euros - de l'impôt sur les bénéfices de 9386 euros, le résultat de l'exercice se solde par - un bénéfice- de 35098 euros.

Au 31/12/19 le total du bilan de la Société s'élevait à 282342 euros.

CHAPITRE VII - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Pas d'endettement.

Chapitre VIII. SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

AUCUNE.

CHAPITRE IX - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/18 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

☞ si la méthode d'établissement des comptes est inchangée par rapport à l'exercice précédent

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

❖ S'il s'agit d'un groupe d'importance négligeable

Notre groupe n'étant pas soumis aux normes IFRS et toutes les entreprises contrôlées par la Société de façon exclusive ou conjointe ou dans lesquelles elle exerce une influence notable présentant, tant individuellement que collectivement, un intérêt négligeable par rapport à la nécessité de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble des entreprises du groupe, il a été décidé, en application des dispositions de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 (Loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe. Cette décision est justifiée par une mention spécifique dans l'annexe aux comptes annuels

CHAPITRE X - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter - le bénéfice- s'élevant à 35098 euros de la manière suivante:

❖ Affectation d'un résultat bénéficiaire

Section 1 - Origine

- Report à nouveau antérieur : 96980 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 35098 euros.

Section 2 - Affectation

❖ Prélèvement sur les réserves

Prélèvement sur les réserves

- Sur la réserve facultative, soit 0 euros
- Sur les autres réserves, soit 0 euros
- Sur le poste «Prime d'émission, de fusion et d'apport», soit 0 euros
- Sur la réserve libre, soit 0 euros

❖ Dotation aux réserves

Dotation aux réserves

- A la réserve légale, soit 0 euros
- A la réserve statutaire, soit 0 euros
- A la réserve facultative, soit 0 euros
- Aux autres réserves, soit 0 euros
- A la réserve libre, soit 0 euros

❖ Apurement des pertes antérieures

- A l'apurement des pertes antérieures, soit 0 euros.

❖ Bénéfice distribuable

❖ Dividendes

- A titre de dividendes, soit 0 euros

❖ Autres affectations et dotations

Autres affectations et dotations

- Participation des salariés aux résultats, soit 0 euros
- Ecart de réévaluation, soit 0 euros
- Provisions réglementées, soit 0 euros

☐. Report à nouveau

- Au report à nouveau, soit 126004 euros

☐. il n'y a pas eu de distribution d'un dividende

Section 3- Rappel des dividendes distribués

☐. Pour un premier exercice : pas de dividende distribué antérieurement

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

☐. Aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

25/06/20

Gérant signataire du rapport de gestion
LECLEF

